



emprunt contracté pour une autre personne

Par **fleurdelotus**, le **18/07/2009** à **02:15**

bonjour,

mon compagnon a contracté un emprunt pour son frère afin que celui ci ouvre un commerce(celui ayant fait faillite).Ce dernier n'a pratiquement pas remboursé mon compagnon.On aimerait bien récupérer une partie de l'argent.Mais avons nous une chance devant un tribunal sachant que nous avons que deux témoignages comme preuve (la mère, à qui le frère a fait aussi contracté un emprunt qu'il n'a jamais remboursé et son ex petite amie)?

Faut savoir qu'on a presque remboursé emprunt mais mon compagnon a été dans le pétrin à cause de celui ci (saisie,huissier....).

Merci pour vos réponses